

‡

Les externalités d'un point de vue sociologique : quelques remarques.

Erhard Friedberg et Christine Musselin
Centre de Sociologie des Organisations - CNRS
19, rue Amélie 75 007 Paris

Face aux travaux des économistes, un sociologue qui, comme nous, s'intéresse à l'analyse de l'action organisée, a toujours une réaction ambivalente. Il est très à l'aise avec l'individualisme méthodologique qui constitue la posture de base du raisonnement économique, il croit reconnaître certains des concepts utilisés par les économistes : il se sent donc proche, voire admiratif devant ce qui se donne à voir comme une argumentation rigoureuse fondée sur des définitions précises à la fois des phénomènes décrits et des conditions de validité de la démonstration. Mais pour peu qu'il veuille approfondir ces correspondances ou les traduire dans ses propres raisonnements, il se rend très vite compte que les mêmes mots ne désignent pas nécessairement la même réalité. Sa réaction est alors de reprendre très vite ses distances et de dénoncer au contraire ce qui lui apparaît, à l'usage, comme un raisonnement simpliste et réducteur d'une réalité beaucoup plus complexe qu'il tente, lui, d'appréhender.

Développer les échanges entre économistes et sociologues relèverait-il de l'utopie ? Nous ne le pensons pas, mais ce cheminement qui va de "comme c'est intéressant" à "finalement, je connais bien cela, mais pourtant je ne m'y reconnais pas", nous semble révélateur d'un problème central dans l'absorption¹ de notions "étrangères" : celui de la traduction. En effet, la quasi homophonie des termes semble faciliter la compréhension alors qu'elle n'est souvent qu'illusoire.

Le concept d'externalité est un très bon exemple de cette difficulté. Voilà un mot qui dans sa simplicité symétrique d'externalité positive et négative semble faire sens pour nous : la première alternative évoque le paradoxe de l'action collective, la seconde ce que nous appelons l'externalisation des coûts de la coopération. Mais une analyse plus fine fait très vite déchanter : on dirait qu'il s'agit beaucoup plus de "faux ami" que d'une convergence conceptuelle : la réalité désignée par le mot pour l'économiste et le sociologue de l'action organisée paraît en définitive très différente. Autant la référence à l'externe a

¹ C'est à dessein que nous utilisons ce terme car, dans une certaine mesure, nous nous sommes retrouvés dans la même situation que les firmes qui utilisent des connaissances qu'elles n'ont pas produites et qui mobilisent leurs propres capacités d'absorption pour pouvoir les exploiter.

une portée réaliste et concrète pour le sociologue, autant elle reste abstraite pour l'économiste.

Externalités négatives et externalisation des coûts

Lorsqu'un sociologue de l'action organisée veut étudier un "problème social", il le considère comme "produit" par une action collective : il doit alors se mettre à la recherche du système d'acteurs interdépendants dont les interactions se structurent en boucle et sont stabilisées par des arrangements qui "produisent" le problème en question. Rien de ce système d'acteurs n'est donné au départ : la constellation pertinente d'acteurs, la structure de leurs interactions, les dynamiques auxquelles elles obéissent sont le résultat d'un processus de recherche itératif. Et celui-ci finit par clôturer un ensemble, et par établir une frontière entre un extérieur et un intérieur, entre un "système d'action" et son "environnement"

Une des questions que nous nous posons systématiquement lorsque nous sommes parvenus à mettre en évidence de tels ensembles est celle du coût de leur fonctionnement, c'est-à-dire les effets induits par les arrangements sur lesquels est fondée la coopération entre les acteurs concernés. Autrement dit, nous commençons par rechercher les modes de régulation qui organisent (au sens de structurent) la coopération entre les acteurs produisant cette action collective, puis nous nous interrogeons sur les effets de ces mécanismes et les conditions de leur existence. On fait alors apparaître ce que l'on peut appeler le coût de la régulation, c'est-à-dire le coût du maintien du système étudié : à la rigueur on pourrait aussi parler des coûts de gouvernance, au sens de Williamson, de cet ensemble humain. Mais il va de soi que l'utilisation du vocabulaire économique (néoclassique ou néo-institutionnaliste) est ici purement métaphorique : étant de toutes sortes (humains, psychologiques, sociaux), ces coûts ne sont pas fongibles et, de ce fait, guère quantifiables. On peut certes tenter de les identifier (du moins en partie) mais ils ne sont ni mesurables, ni hiérarchisables². Et l'analyse montre que ces coûts sont en partie supportés par certains acteurs du système lui-même et en partie "externalisés" sur des acteurs qui ne font pas partie de ce système et qui ne peuvent peser sur ses mécanismes de régulation.

Ainsi, dans le cas du transport routier (Dupuy et Thoenig 1983), auquel il est fait souvent référence dans les textes qui précèdent, tous les acteurs se déchargent sur les petits transporteurs, qui sont des acteurs d'autant plus centraux qu'ils assument une part conséquente des coûts de régulation du système : horaires de travail excessifs, rythme de vieillissement plus élevé de leurs camions, prise de risque personnelle plus élevée, triche avec la réglementation... Le maintien du système et sa performance sont donc obtenus en quelque sorte sur le dos des petits transporteurs qui, s'ils veulent continuer à "jouer", ne peuvent faire autrement que de supporter une part des coûts. Mais une part seulement, car des coûts sont également externalisés sur des acteurs extérieurs au système, à savoir les automobilistes qui supportent des risques d'accident plus forts et doivent payer des primes d'assurance plus élevées.

² Ce qui explique que leur identification se fait le plus souvent sous forme hypothétique et n'est pas toujours passible d'une démonstration rigoureuse.

Ce mécanisme d'externalisation observable dans le cas du transport routier, est présent dans tous les systèmes d'action que nous avons pu étudier : les coûts des modes de régulation ne sont jamais totalement endogénéisés. Autrement dit un système d'action n'existe et se maintient que s'il trouve un extérieur sur lequel se décharger. Nous parlons alors d'externalisation des coûts (Dupuy et Thoenig, 1986).

Externalités positives et paradoxe d'Olson

Si nous associons spontanément la notion d'externalité négative à celle d'externalisation des coûts, celle d'externalité positive n'a pas d'équivalent. Or un des principaux intérêts de la notion d'externalités tient précisément à ce qu'elle est réversible (au sens ou peut l'être un vêtement et non au sens de modifiable) puisque les externalités ne sont pas seulement négatives mais peuvent aussi être positives. L'emploi de cet adjectif est trompeur, car une externalité positive a des conséquences néfastes : les externalités positives de la recherche en donnent un exemple intéressant. Si la connaissance produite par une firme bénéficie à ses concurrentes sans que celles-ci ne supportent de coût de recherche, personne n'aura intérêt à investir dans la recherche.

C'est au terme de ce raisonnement que la notion d'externalité positive fait alors sens pour nous, car la situation que nous venons de résumer est idéal-typique du paradoxe olsonien de l'action collective (Olson, 1982). Nous serions alors tentés de dire que le développement de l'action collective suppose la construction d'une clôture qui permette l'internalisation des bénéfices : l'émergence d'ordres locaux induit la construction d'une frontière qui permet de retenir les bénéfices et d'expulser les coûts.

Une idée réaliste de la clôture : l'intérieur et l'extérieur

Dans nos efforts de traduction des notions d'externalités positives ou négatives, nous arrivons invariablement au problème de la frontière qui sépare l'extérieur et l'intérieur. Avec M. Callon, nous ferions donc de la question de la construction de cette frontière (Callon parle de cadre), et des processus sociaux par lesquels celle-ci est déplacée (Callon parle de débordements) un problème central. Or curieusement, c'est une question qui n'apparaît pas dans les travaux sur les externalités.

Peut-être est-ce tout simplement parce que nous ne parlons pas en fait d'intérieur/extérieur identiques et que nous ne les construisons pas autour des mêmes catégories. Tant l'anthropologie des sciences que l'analyse de l'action organisée définissent l'intérieur à partir des acteurs (qui incluent les non-humains dans le premier cas³), des relations qu'ils entretiennent et de leur engagement dans l'action. Il s'agit donc d'une conception réaliste de la notion de frontière et de cadre et les processus de débordement ou de "manipulation des frontières" deviennent dès lors des processus concrets qui modifient la

³ Pour une discussion sur les non-humains et les actants entre tenants de l'action organisée et anthropologues des sciences, cf en particulier Friedberg (1993) et Latour (1995).

configuration des acteurs et la structuration de leurs interdépendances. Ils deviennent également des questions de recherche fondamentales.

Pour les économistes, il nous semble qu'en revanche, l'intérieur ne se définit pas par les interactions mais par l'inscription de l'action dans un référentiel donné. Est interne ce qui est régi par le marché et externe ce qui lui échappe et qui obéit à d'autres référentiels. C'est donc la nature des relations entre les acteurs qui déterminent s'ils sont à l'intérieur ou à l'extérieur et non l'existence de cette relation.

Sur la base de cette différence dans la conceptualisation même de l'externalité, peuvent s'éclairer alors d'autres différences entre les économistes et les sociologues de l'action organisée.

Tout d'abord, la question du diagnostic. Pour les économistes, ce dernier va de soi : les externalités, qu'elles soient négatives ou positives, doivent être corrigées parce qu'elles échappent au marché ou qu'elles créent des situations sous-optimales. La question fondamentale pour eux est donc celle du choix parmi les solutions disponibles pour les internaliser.

Tout autre serait la position des sociologues. Ils partent du principe qu'aucun système d'action ne peut fonctionner de manière durable sans que les régulations qui assurent ce fonctionnement ne génèrent des coûts qui seront toujours partiellement externalisés. Le dévoilement de ces coûts n'est donc que le point de départ d'activités appréciatives, auxquelles ils pourront participer, mais dont l'issue est ouverte. En effet, savoir si les coûts externalisés sont trop élevés, intolérables ou injustes est une question par essence politique, dans tous les sens de ce terme. Ainsi, on peut considérer qu'il est juste, même si cela contrevient aux lois du marché, de faire supporter aux agriculteurs les frais d'investissement induits par la pollution d'une usine voisine. On peut également estimer que les conflits qui se développent entre deux services sont tolérables même s'ils ont un coût humain. Décider de la nécessité d'internaliser les coûts induits par des modes de régulation est l'aboutissement d'un processus qui mêle jugements, argumentations et négociations.

Ensuite et surtout, économistes et sociologues n'envisagent pas du tout de la même manière la notion d'internalisation. Internaliser les externalités négatives revient en somme pour les premiers à retrouver (ou à se rapprocher) de l'équilibre général. Internaliser toutes les externalités, reviendrait par conséquent à accéder au "tout marché" et à un équilibre optimal totalement endogène.

Pour le sociologue, réinternaliser les coûts de régulation a bien évidemment une signification très différente. Dans l'idéal, il s'agirait de faire supporter aux acteurs du système tous les coûts de leur coopération, mais comme nous l'avons vu plus haut, celui-ci ne se maintient qu'à la condition que ses coûts ne soient pas complètement endogénéisés. Internaliser les coûts suppose par conséquent de modifier le système d'action en transformant ses modes de régulation internes, notamment en introduisant dans le jeu des acteurs qui en étaient exclus.

La mise en oeuvre d'un tel processus est très complexe. Elle suppose d'une part de mobiliser un nouvel ensemble d'acteurs afin qu'ils se rendent compte qu'ils sont intéressés par les effets du système, même s'ils sont encore incapables de peser sur lui. Elle suppose d'autre part le réaménagement d'un ensemble de rapports structurés et la construction de nouveaux modes de régulation, reposant le cas échéant sur d'autres équilibres de pouvoir. Elle suppose enfin l'intervention d'un tiers qui conduisent (ou contraignent) ceux qui s'étaient arrangés pour externaliser une partie de leurs coûts de coordination, à accepter de les assumer en les internalisant. Il s'agit donc d'un processus social et politique complexe qui engage des acteurs, des objets, des mesures, des dispositifs d'intéressement, bref tout ce par quoi se construit l'innovation technique et sociale.

A supposer qu'un tel changement aboutisse, son succès ne pourrait être que partiel. L'internalisation de coûts signifie déplacement de la frontière du système et inclusion de nouveaux acteurs : elle ne supprime pas la frontière, et donc l'extérieur. Pour se maintenir, le nouveau système d'action continuera à déverser certains de ses coûts de régulation sur l'extérieur. L'externalisation des coûts n'est pas une défaillance neutralisable : elle est constitutive de l'action collective.

Pour engager le dialogue avec les économistes il nous semble donc indispensable de commencer par déconstruire les évidences (marché, frontière, mesure, etc.) à partir desquels et à l'aide desquelles les économistes construisent leurs raisonnements. Cela introduit certes une beaucoup plus grande complexité, mais aussi un plus grand réalisme. M. Callon propose quant à lui de laisser aux économistes les situations froides et de confier aux sociologues les situations chaudes. Cette distinction est certes heuristique, mais elle ne doit pas induire en erreur : dans la réalité, il n'y a pas de situation entièrement froide ou entièrement chaude. Elles sont plus ou moins tièdes, c'est-à-dire en train de se stabiliser et de se construire. L'intérêt du sociologue est dans cette construction sociale en train de se faire.

Dupuy, F. et Thoenig, J.-C. (1983) : *Sociologie de l'administration française*, Paris, Armand Colin

Dupuy, F. et Thoenig, J.-C. (1986) : *La loi du marché*, Paris, L'Harmattan.

Friedberg, E. (1993) : *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil.

Latour, B. (1995)

Olson, M. (1982) : *La logique de l'action collective*, Paris, P.U.F.